

223C1999  
FR0000184798-FS0938

6 décembre 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ORPEA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 décembre 2023, la société par actions simplifiée Peugeot Invest Assets<sup>1</sup> (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 décembre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ORPEA et détenir 3 261 353 actions ORPEA représentant 6 522 706 droits de vote, soit 0,01% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société ORPEA<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Contrôlée par Etablissements Peugeot Frères.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 64 693 851 000 actions représentant 64 697 405 368 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF sous le numéro 23-465 en date du 10 novembre 2023 et communiqué de la société ORPEA du 30 novembre 2023.